



Nice, le 18 JUILLET 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 11 Juillet 2014, le SAF (Syndicat des Avocats de France) et la CGT organisaient ensemble une conférence publique sur l'accès au droit. Il s'agissait pour ces organisations syndicales de dénoncer ensemble l'indigence du financement de l'aide juridictionnelle.

L'organisation de l'aide juridictionnelle au travers de son financement, de son accès devenu de plus en plus réduit, est un enjeu fondamental dans une société démocratique pour permettre l'accès au(x) droits et à la justice et donc la défense des personnes les plus démunies et les plus fragiles.

Sans une refonte de ce système à bout de souffle, c'est l'égalité de tous devant la loi qui est menacée, les avocats de leur part, se trouvant dans l'impossibilité de répondre aux besoins de droit, étant eux-mêmes menacés.

Les syndicats CGT 06 et le SAF de Nice ont décidé ce 11 Juillet 2014 de poursuivre leur démarche commune à la rentrée, pour informer citoyens et justiciables sur la nécessité de repenser l'Aide juridictionnelle et défendre une vision d'un véritable service public de la justice avec des moyens dignes de ce nom.

Contact :

Le Secrétaire Général – UD CGT
Gérard RE : 07 89 65 95 80

SAF Section de Nice
Catherine Cohen Seat : 06 98 85 07 50

UD CGT 06 - 34 Boulevard Jean JAURES 06300 NICE
☎ 04 92 47 71 10 📧 ud@cgt06.fr Notre site : www.cgt06.fr

SAF Section de Nice – 17 Rue Alexandre Marie 06 300 Nice